

L'évolution des valeurs familiales au sein de la noblesse belge au XXe siècle

Paul JANSSENS (Université de Gand)

*(Nobility in Europe during the 20th Century: Memories, Loyalties and Advantages in
Context. Firenze, European University Institute, 15-16 June 2009)*

Cette communication s'inscrit dans une recherche en cours sur les changements intervenus au sein de la noblesse belge depuis le début du XIXe siècle. En quoi la noblesse d'aujourd'hui est-elle différente de celle du début de l'indépendance belge en 1830 ? La noblesse n'a cessé de se transformer au cours des siècles, mais jamais les modifications n'ont été plus profondes ni plus rapides qu'au XXe siècle. La noblesse connaît alors une métamorphose à l'image des changements de société intervenus à la même époque. Pour analyser ces changements, nous avons constitué une banque de données qui rassemble actuellement des informations sur près de la moitié des nobles belges du XIXe et XXe siècle, soit quelque trente mille personnes. Nous avons utilisé les recueils généalogiques les plus fiables.¹ Leur validité a été soumise à la critique d'une opinion publique avertie et particulièrement susceptible et se fonde sur l'acribie de généalogistes soucieux de leur réputation.

En 1913, la noblesse belge fait partie intégrante des élites francophones du pays, qui donnent le ton tant en Flandre qu'en Wallonie ou à Bruxelles. Au sein de ces élites, le clivage n'est pas culturel, mais de nature politique et économique. La distinction entre noblesse et bourgeoisie est encore bien réelle. Les uns sont catholiques, propriétaire foncier et rentier, les autres exercent une activité professionnelle, leur fortune est constituée avant tout de valeurs financières ou industrielles, leur préférence va au parti libéral. Les deux groupes se côtoient peu, bien qu'ils habitent souvent les mêmes quartiers. Les plus fortunés disposent d'un hôtel particulier en ville et d'une seconde résidence à la campagne. Cependant, le château n'est déjà plus l'apanage des nobles. Si ceux-ci ne se marient pas toujours entre

¹ Les données sont issues des recueils généalogiques mentionnés dans la rubrique bibliographique consacrée à chaque famille dans les trois premiers tomes de l'*Armorial de la noblesse belge* (Bruxelles, 1992-1994).

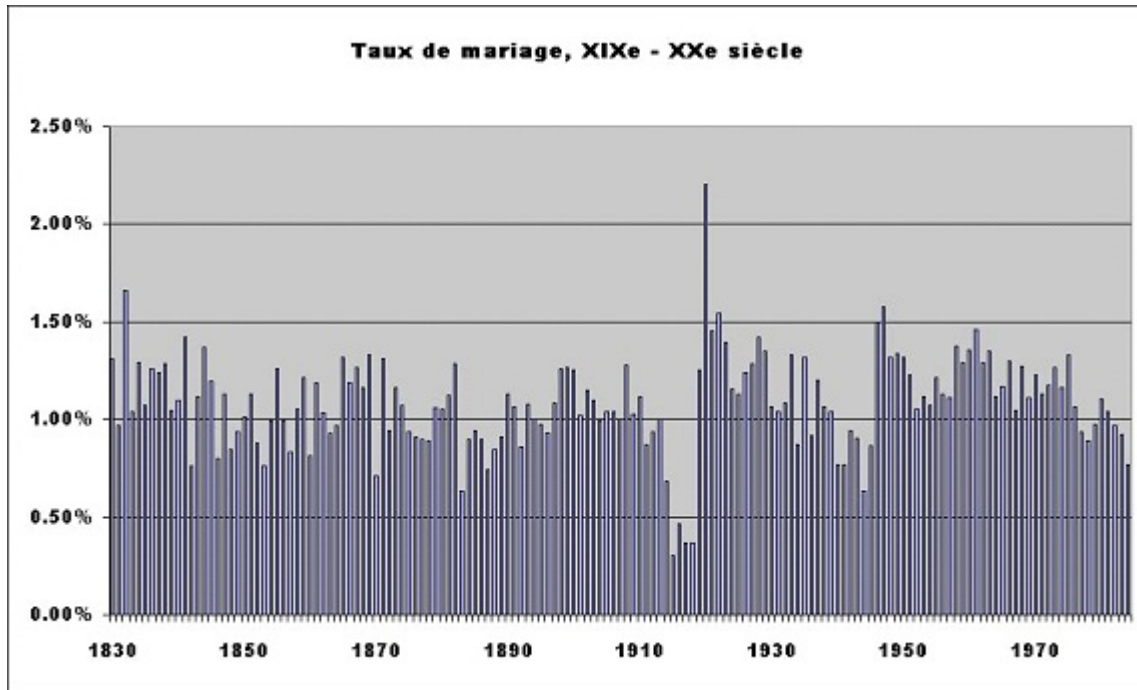
eux, ils quittent rarement leur milieu confessionnel.

Depuis, le profil de la noblesse s'est profondément modifié. Dans la Belgique multiculturelle et fédérale d'aujourd'hui, de nombreux nobles sont bilingues ou même trilingues. La dilution de l'ancienne opposition entre catholiques et anticléricaux a facilité les contacts entre nobles et bourgeois. De même, la reconversion professionnelle des rentiers de jadis a facilité le rapprochement des élites. Tous ou presque ont abandonné leurs hôtels particuliers et leurs châteaux au profit d'un appartement en ville ou d'une villa cossue dans les beaux quartiers de la banlieue. Les mariages mixtes se multiplient. Depuis un certain temps déjà, les nobles engagent indifféremment leurs fils et leurs filles à poursuivre des études supérieures.

Quels sont aujourd'hui les signes distinctifs de la noblesse ? Qu'a-t-elle conservé de son ancienne identité ? Dans quelle mesure les valeurs auxquelles elle était attachée ont-elles toujours cours ? L'importance primordiale attachée à la famille constitue-t-elle encore un signe distinctif ? La question mérite d'être posée alors que depuis quelques décennies le modèle familial traditionnel est fortement ébranlé. A partir des années soixante-dix, la natalité s'est effondrée, tandis que la courbe du divorce a explosé dans la plupart des pays européens. La contraception se généralise alors et provoque une chute brutale de la natalité, tandis que les divorces se multiplient. Ces dernières années, le législateur a apporté des retouches à la structure traditionnelle de la famille dans plusieurs pays européens : reconnaissance sous certaines conditions de l'interruption de grossesse, effacement des inégalités touchant les enfants nés hors mariage, reconnaissance des cohabitants avec ou sans enfants, du ménage monoparental, des couples homosexuels. Choix du patronyme paternel ou maternel laissé à la discrétion des parents ou de leurs enfants.

Tous ces changements constituent un défi pour la noblesse, pour qui la famille joue un rôle essentiel dans la transmission du patrimoine tant immatériel que matériel. La transmission du nom et des armes en ligne masculine s'oppose à la liberté de choix du patronyme. La limitation des naissances peut mettre en péril la survie de la lignée. Le divorce suivi d'un remariage civil va à l'encontre des préceptes religieux auxquels la noblesse était traditionnellement attachée. On pourrait allonger la liste. Nous nous limiterons dans cette communication à la question fondamentale de la survie des lignées nobles. Est-elle toujours assurée et en quoi le maintien de structures familiales traditionnelles y a-t-elle contribué ? Nous analyserons successivement le mariage, les naissances et le décès avant de considérer l'évolution générale de la noblesse belge depuis deux siècles.

1- Les mariages



Le taux de mariage a été calculé annuellement par rapport au nombre de nobles au même moment.

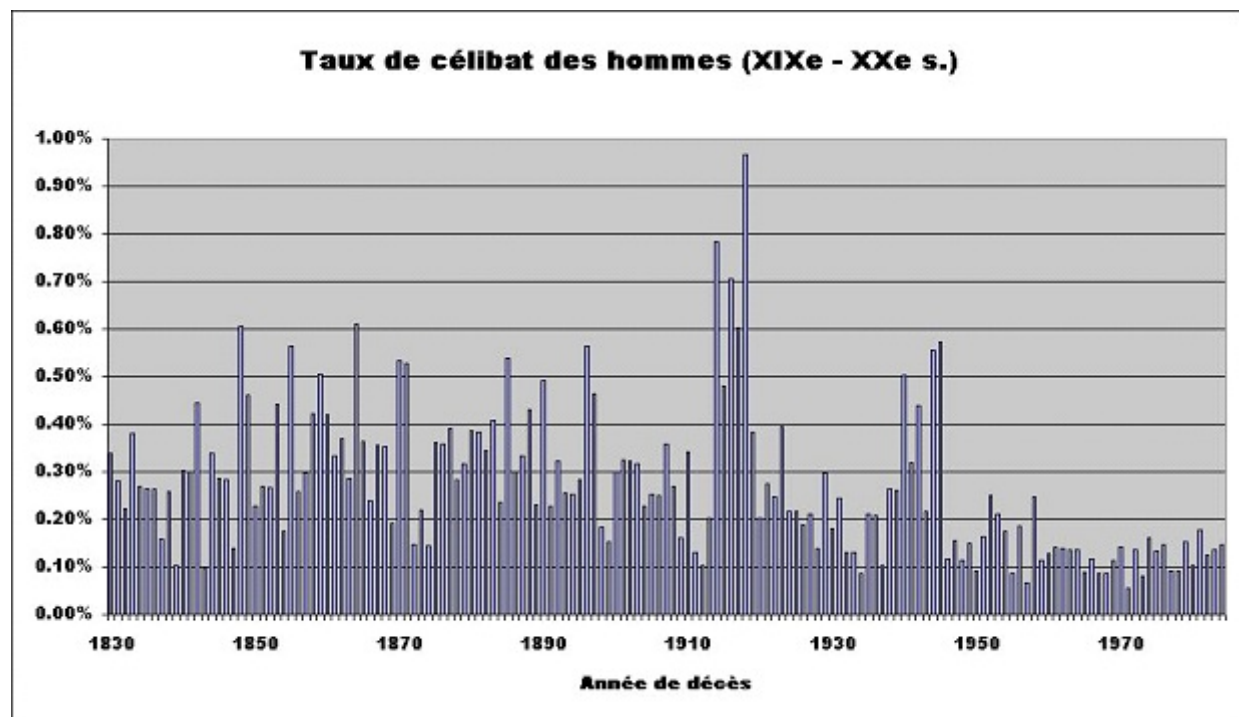
Les oscillations annuelles sont fortes, mais nous n'avons pas à nous en occuper ici. Seul compte la tendance à long terme. Celle-ci est remarquable. Si l'on néglige l'effondrement passager des mariages en période de guerre, le XIXe siècle (y compris la Belle Epoque) s'oppose au XXe siècle. Jusqu'au début des années soixante-dix, le taux de nuptialité est nettement supérieur au siècle précédent. Même durant ces dernières décennies, il reste plus élevé qu'au XIXe siècle. Il est nettement plus élevé aussi que le taux national belge. C'est dire si le mariage reste une valeur primordiale pour les nobles. Nous en trouverons la confirmation en analysant l'évolution du célibat et des divorces.

Sur l'ensemble de la période, l'âge au mariage des hommes et des femmes diffère sensiblement. Cette observation doit encore faire l'objet d'une analyse plus poussée. Il conviendrait de voir dans quelle mesure cette différence s'explique par un accès privilégié des hommes aux études supérieures et jusqu'à quelle époque cette tendance s'est maintenue. Au XIXe siècle, un tiers des femmes se marie avant l'âge de 22 ans, tandis qu'au XXe siècle près de la moitié d'entre elles ont entre 22 et 24 ans. Pour les hommes, l'évolution est inversée. Au XIXe siècle, l'âge au mariage est supérieur à 27 ans pour plus de la moitié des nobles. Il diminue ensuite. Aujourd'hui, plus de la moitié des hommes se marient entre 22 et 27 ans. Ajoutons que l'âge précoce de la

femme au mariage lève un frein à la limitation naturelle des naissances. Il pourrait aussi avoir une incidence sur l'influence des parents dans le choix du conjoint.

Tout au long de la période envisagée, la durée du mariage augmente dans la même proportion que l'espérance de vie, elle aussi en forte hausse. Le mariage est de moins en moins dissous par la mort prématurée de l'un des conjoints. Ainsi se développe au cours du XIXe siècle le modèle traditionnel de la famille, regroupant des enfants issus d'un même lit autour de leurs parents. Le contraste est frappant avec les familles anciennes, souvent composées de demi-frères et demi-sœurs après un remariage. Aujourd'hui, le divorce recrée souvent une situation similaire.

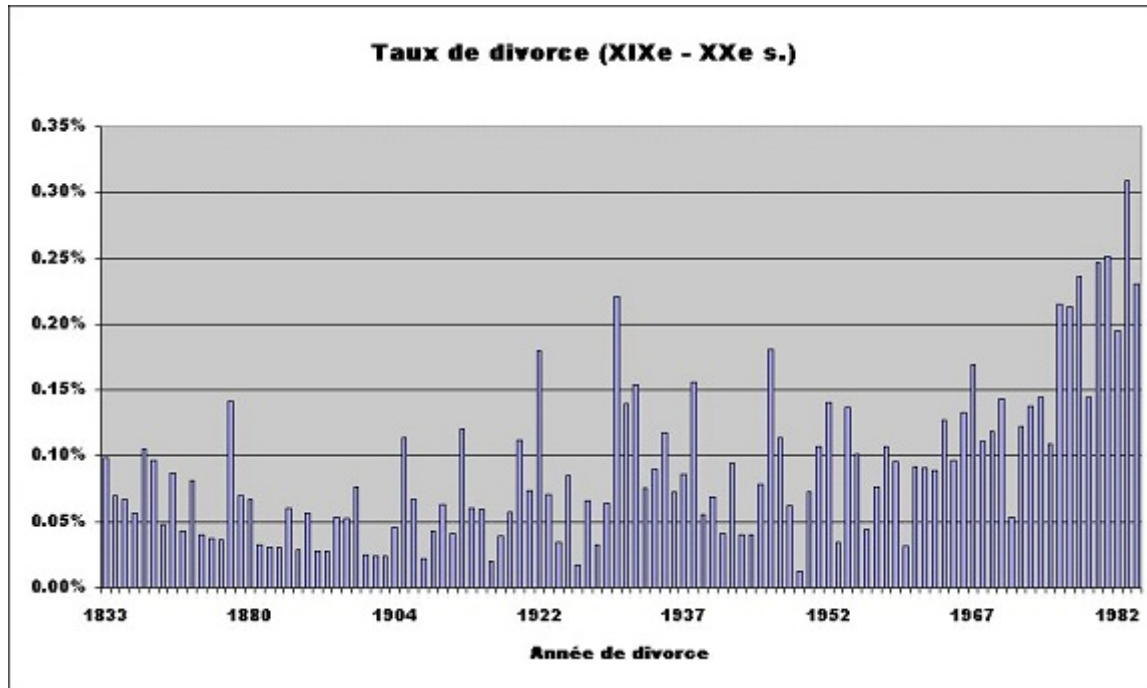
2- Le célibat



Le taux de célibat masculin a été calculé annuellement pour les célibataires de plus de 19 ans par rapport au nombre d'hommes appartenant à la noblesse au même moment.

L'évolution du célibat est l'un des résultats les plus révélateurs de cette enquête. Il témoigne de l'importance des changements intervenus dans l'évolution de la noblesse au cours du XXe siècle et pourrait faire l'objet d'une communication particulière. Nous nous limiterons à relever ici le contraste entre le XIXe siècle, l'entre-deux-guerres et l'après-guerre. Le taux de célibat n'a jamais été aussi bas qu'aujourd'hui, particulièrement pour les hommes.

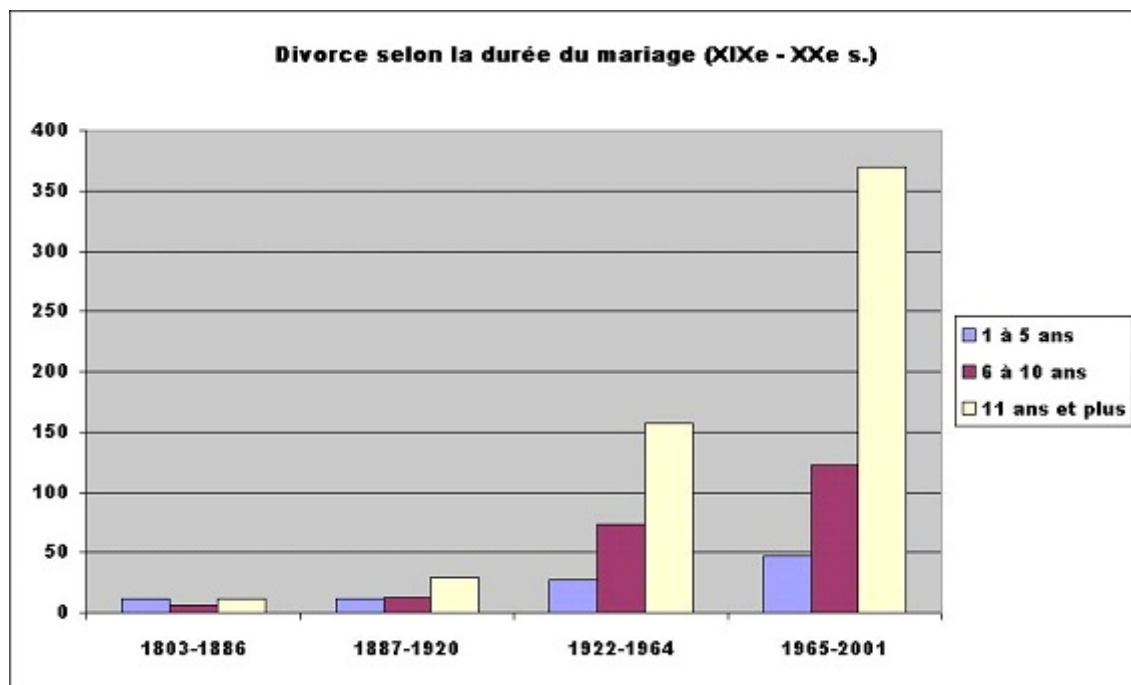
3- Les divorces



Le taux de divorce a été calculé annuellement par rapport au nombre de nobles mariés au même moment.

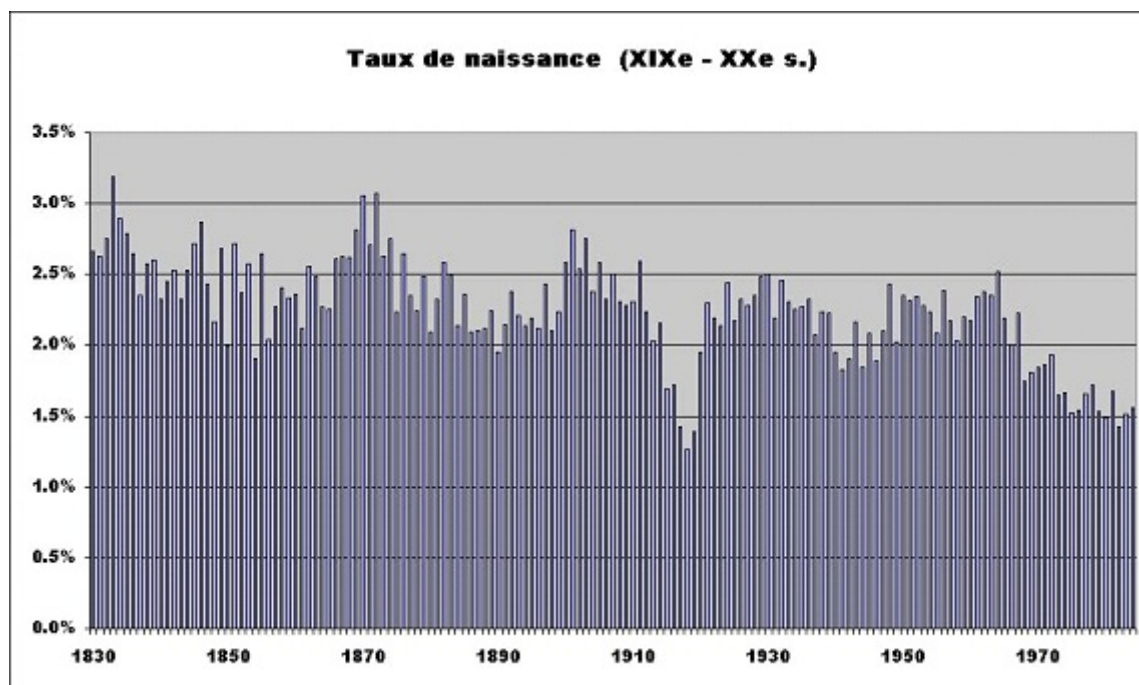
Construit sur une autre base que les statistiques officielles, le graphique se prête néanmoins à une comparaison avec l'évolution du divorce dans l'ensemble de la population. Au vu des chiffres, il ne fait aucun doute que le nombre de divorces au sein de la noblesse est très largement inférieur au taux national. Jusqu'au début des années trente, le nombre de nobles divorcés reste négligeable. Il se maintient ensuite à un niveau très modeste jusqu'au milieu des années soixante. A partir de cette époque, les chiffres s'élèvent progressivement tout en restant médiocres. Encore toujours marginal, le divorce n'est admis dans le milieu que depuis quelques décennies seulement. Auparavant, les nobles lui préféraient la séparation de fait. Certains conjoints divorcés prenaient soin de faire dissoudre leur union par l'Eglise. Cela ouvrait la voie à un remariage religieux, qui occultait le divorce antérieur.

Il est frappant de constater que le moment du divorce peut intervenir à travers toute la durée du mariage. Ni l'âge des conjoints, ni le nombre des enfants, ni la durée du mariage n'influent sensiblement sur la décision. Bien loin de faire rapidement suite à un mariage conclu sur un coup de tête, le divorce semble au contraire un acte tout aussi réfléchi que le mariage qui l'a précédé.



La durée du mariage lors du premier divorce est basée sur un échantillon représentant environ la moitié de la noblesse belge au XIXe et XXe siècle.

4- Les naissances

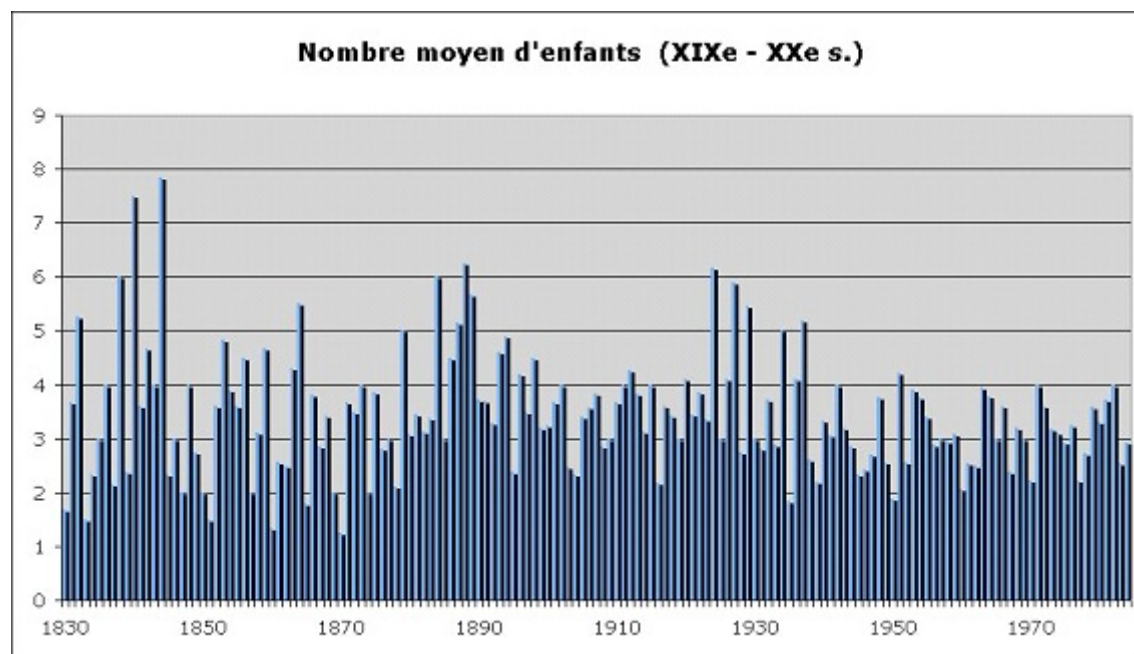


Le taux de naissance a été calculé annuellement par rapport au nombre total de nobles au même moment.

Au-delà des variations annuelles, le graphique illustre la grande stabilité du taux de natalité, qui se maintient à un niveau élevé jusqu'à la fin des années soixante du XXe siècle. La diminution intervenue durant les dernières décennies du siècle reste largement inférieure à l'effondrement de la natalité dans l'ensemble de la population. Bien que le taux actuel soit nettement moins élevé que dans le passé, il est toujours plus élevé que le taux national (1 %). Relevons incidemment le contraste entre la première et la deuxième guerre mondiale, que nous retrouverons dans le taux de décès.

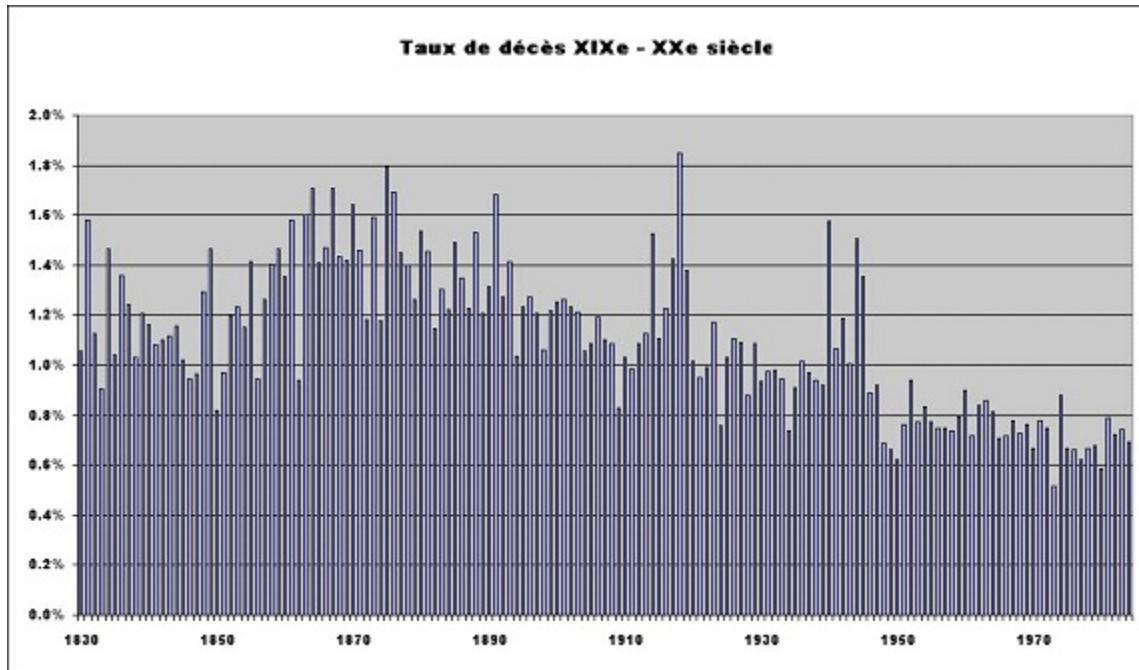
Durant tout le XXe siècle, l'attitude de la noblesse se caractérise par une maîtrise des naissances. Les familles nombreuses restent le fait d'une minorité de ménages. La distribution du nombre d'enfants par père de famille met bien en lumière l'effet du contrôle des naissances: plus de la moitié des foyers n'ont pas plus de trois enfants. Une analyse plus poussée devrait permettre de relever une tradition déjà ancienne de régulation des naissances. Mais à la différence de la population globale, cette limitation des naissances n'entrave pas le renouvellement des générations. La noblesse n'est donc pas menacée de dénatalité.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la part prise par les familles nombreuses gonfle les chiffres durant certaines années et provoque de fortes fluctuations annuelles. Depuis, les écarts se sont atténués. Il est vrai que l'augmentation des ménages contribue à aplanir la moyenne. Mais le fait majeur est le maintien d'une moyenne de plus de trois enfants par père, qui est très supérieure à celle de l'ensemble de la population.



Le calcul du nombre moyen d'enfants par père est basé sur un échantillon représentant environ 20% de la noblesse belge aux XIXe et XXe siècles.

5- Les décès



Le taux de décès a été calculé annuellement par rapport au nombre total de nobles au même moment.

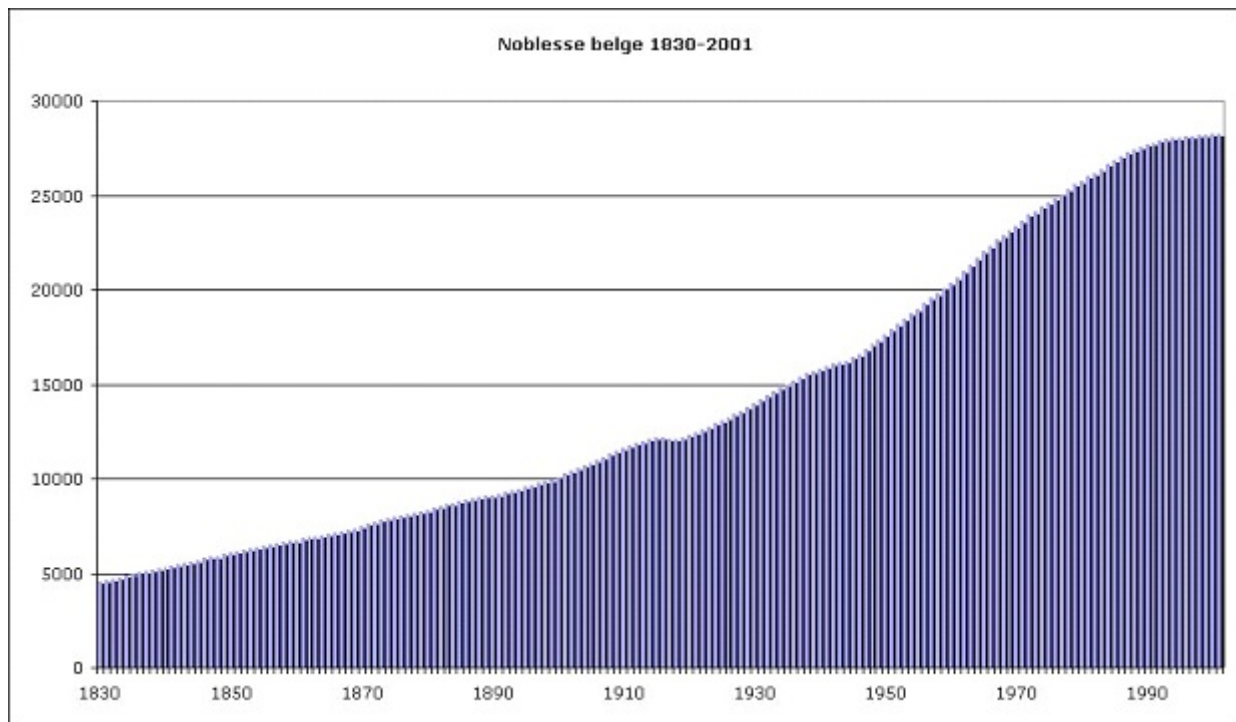
A la différence des naissances et des mariages, le décès dépend avant tout de facteurs extérieurs qui échappent à la volonté des individus. Il y aurait cependant beaucoup à dire sur l'attitude devant la mort. Depuis que de nombreux parlements européens ont légalisé l'euthanasie, le recours aux soins palliatifs n'est plus qu'une option parmi d'autres. Nous manquons malheureusement de données pour traiter de cet indicateur révélateur des valeurs vécues par les personnes confrontées à des souffrances difficilement supportables.

Le graphique comporte des enseignements utiles pour peu qu'on le lise en relation avec le taux élevé des naissances. Le recul progressif de la mortalité renforce l'augmentation du nombre de nobles. L'évolution se fait par paliers successifs (de 1830 à 1890, à la Belle Epoque, durant l'entre-deux-guerres et l'après-guerre). Nous ne nous attarderons pas ici sur l'enseignement du taux des décès durant les années de guerre. Les chiffres illustrent de manière tragique la vivacité du sentiment patriotique au sein de la noblesse belge. Notons encore que la mortalité a reculé plus fortement au sein de la noblesse (sept décès annuels pour mille habitants) que dans l'ensemble de la population belge et européenne (dix décès).

Une analyse plus détaillée permettrait de constater que le prolongement de l'espérance de vie s'opère de deux manières. Le recul le plus important concerne la mortalité des nouveau-nés et des jeunes en bas-âge, car celle-ci a une incidence à terme sur le taux des mariages et des naissances. Par ailleurs, l'allongement de l'espérance de vie des adultes renforce la vie familiale entre les enfants, leurs parents et leurs grands-parents.

6- Conclusions

Jusqu'à ce jour, la noblesse belge a largement réussi à maintenir les valeurs familiales traditionnelles. Au vu du nombre d'enfants par ménage, il semble bien que la régulation des naissances soit pratiquée depuis longtemps. Mais les effets de ce contrôle des naissances sont restés limités et n'ont pas mis en péril l'accroissement de la population noble. La baisse progressive du célibat et de la mortalité ont encore renforcé cette croissance. Une telle attitude, à contre-courant des pratiques de l'ensemble de la population, se retrouve aussi dans l'attachement au mariage religieux et une aversion largement répandue pour le divorce, la cohabitation et les naissances hors mariage. Le résultat de cet attachement aux valeurs traditionnelles est spectaculaire. Il y avait un peu moins de cinq mille nobles lors de l'indépendance belge en 1830. A la fin du XXe siècle, ils sont près de trente mille. En deux siècles, leur nombre a été multiplié par six.



La composition de la noblesse belge aux XIXe et XXe siècles a été calculée sur base d'un échantillon représentant plus de la moitié des nobles.